

L'impasse toute proche pour Barnier

écrit par Gilles La Carbona | 28 septembre 2024





Le gouvernement Barnier n'a rien à envier à son prédécesseur, c'est du macronisme pur jus. Les Français ne s'y trompent pas puisque 6 sur 10 se disent insatisfaits de sa composition. Comment pourrait-il en être autrement puisqu'il a été créé avec des perdants ?

Dans le même temps nous avons un Retailleau qui est convoqué avec Didier Migaud pour se faire recadrer et arrêter de se quereller par médias interposés. Nous avons la nouvelle ministre de l'Éducation qui apparaît dans une vidéo pour expliquer comment dire bonjour selon des rituels étrangers, ce sont les enseignants qui doivent être rassurés... Bref le cirque se poursuit, rien n'a changé, normal puisque ce sont les mêmes qu'avant. Cela devrait suffire pour se projeter sur ce que peut être la politique qu'ils veulent appliquer. Si dans le comportement, ils sont de la même facture que les précédents, pourquoi les actes devraient-ils être différents ?

Que dire du ministre de l'Économie qui affirme que les RN n'ont pas été élus ?

Venant d'un perdant c'est plus que cocasse non. Eh bien puisqu'il en est ainsi le RN devrait la semaine prochaine rappeler à cette clique arrogante ce qu'il en est exactement

des forces en présence, en votant la motion de censure. □

□

Attendre que la situation se dégrade un peu plus est dangereux, n'est-elle pas déjà assez nécrosée pour en finir avec ce jeu de dupe ? Au RPF nous pensons que oui, d'abord pour laver l'affront de ces millions d'électeurs qui ont été exclus, et surtout pour montrer à Macron qu'il peut ignorer le résultat des urnes, faire semblant que rien ne s'est passé, mais qu'il ne peut échapper à la réalité de l'hémicycle. **Sanctionner Barnier c'est aussi prouver que la majorité imaginée et présentée comme le socle d'un renouveau, n'existe pas.** Ce serait au passage signifier aux LR qui s'avancent comme incontournables, au prétexte qu'ils sont majoritaires au Sénat, que leur désir n'est que fantôme, ils ne sont plus rien. Le Sénat n'est composé que de parlementaires déconnectés du peuple, élus par leurs pairs, c'est une vitrine désuète, qui mériterait au moins une réforme, si ce n'est une suppression. Mais il reste le fer de lance des LR, l'endroit où ils arrivent encore à exister, étant donné que le suffrage universel leur inflige, depuis des années maintenant, de cuisantes déconvenues.

Mais Larcher est comme Macron, ce n'est pas parce qu'il perd les élections qu'il doit se retirer ou se contenter de la place que les électeurs lui accordent, c'est-à-dire pas grand-chose.

Le RN a tout intérêt à censurer ce gouvernement, qui n'est pas le reflet de ce que voulaient les Français, et parce qu'il ne risque pas une nouvelle dissolution. Ainsi Macron sera poussé dans ses retranchements, soit prendre un premier ministre dans les rangs du NFP, ou du RN et s'attendre à une censure également, soit insister à nommer un Premier ministre de son bord qui n'aura pas meilleur avenir. Nous aurons alors une crise institutionnelle sans précédent, un pays ingouvernable en l'état, et Macron incité soit à l'obligation d'organiser un référendum pour modifier en

profondeur notre constitution en proposant un changement de mode de scrutin des législatives et une révision de la fréquence des dissolutions, soit démissionner.

Il pourrait décider de rester en activant l'article 16, mais ce serait le détourner de son esprit. L'article est ainsi libellé : *Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu...* En l'occurrence il aurait les moyens de pallier les difficultés institutionnelles mentionnées en demandant au peuple de modifier les institutions pour les adapter à la situation. On ne voit d'ailleurs pas bien ce qu'il pourrait faire pendant cette période qui serait susceptible, une fois la durée terminée de rétablir un fonctionnement normal.

La chambre est ingouvernable et ce n'est pas l'article 16 qui lui fera dégager une majorité. Le risque n'est donc pas que la France soit sans gouvernement, c'est déjà un peu le cas, mais que le gouvernement Barnier, illégitime, reste en place. Ce qui est grave, ce n'est pas que Macron décide de prendre les pleins pouvoirs, mais qu'il en use de façon détournée en dirigeant Barnier et sa clique sans les avoir demandés. Il faut qu'il se découvre, qu'il ose s'affranchir de l'esprit de la constitution d'une manière cette fois franche, pour que sa destitution devienne évidente et inévitable.

Nous sommes arrivés à un point de rupture, attendre n'a plus de sens, le RN ne gagnera pas plus de voix en se pliant au jeu réclamé par cette cohorte de perdants, à savoir : lui laisser une chance. Il pourrait même en perdre, car les électeurs auront du mal à admettre cette stratégie, tout comme les électeurs de gauche auront du mal à comprendre que les députés du NFP ne votent pas l'abrogation de la loi

retraite présentée par le RN, au prétexte qu'elle ne vient pas du bon camp, au risque de louper une possibilité de l'abroger et de voir leur proposition échouer dans quelques semaines. Ce seront bien les salariés qui auront été abusés et floués, par la comédie absurde exposée par la gauche pour justifier le refus de sanctionner une loi dont ils se disaient hostiles. **Le RN ne peut continuer à tergiverser, il doit faire tomber ce gouvernement et montrer que lui, contrairement à la gauche est logique avec ses idées, et qu'il ne peut laisser en place des personnes sans majorité, sans même la décence de reconnaître les forces des autres formations, notamment celles qui sont devant cette bande de vaincus.**

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

https://t.me/R_P_France

Par **Gilles La-Carbona** : secrétaire national du RPF au suivi de la vie parlementaire